



ASSEMBLÉE — 41^e SESSION

COMMISSION ÉCONOMIQUE

Point 37 : Données sur l'aviation — Surveillance et analyse

EXAMEN DES PRINCIPALES QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME STATISTIQUE DE L'OACI

(Note présentée par le Guyana, avec l'appui du Chili, du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Panama, de la République dominicaine et de l'Uruguay)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note de travail porte sur le travail accompli par l'OACI dans le cadre de son Programme statistique et de l'analyse des mégadonnées, et contient une évaluation des principales offres de l'OACI en matière de données et de statistiques relatives à l'aviation, ainsi qu'une proposition tendant à ce que l'OACI réexamine sa redevance d'abonnement obligatoire à ces services.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- a) recommander à l'OACI de poursuivre ses travaux sur la question en plein essor de l'analyse des mégadonnées au service de l'aviation ;
- b) recommander à l'OACI de réexaminer sa politique d'accès payant aux statistiques de l'aviation en vue de le rendre gratuit pour les États.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique – <i>Développement économique du transport aérien.</i>
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet
<i>Références :</i>	Sans objet

1. INTRODUCTION

1.1 La République coopérative du Guyana a conscience des travaux que l'OACI mène en permanence pour aider les États et les parties prenantes de l'aviation à prendre des décisions guidées par les données en leur fournissant des données relatives à l'aviation et de statistiques de l'aviation, et se félicite de tous les progrès qui ont été accomplis à cet égard.

1.2 Les mesures prises par l'OACI pour moderniser son Programme statistique et ses activités portant sur l'analyse des mégadonnées, dont il est question dans la note de travail A40-WP/19 du Conseil de l'OACI, sont particulièrement appréciées.

1.3 Aussi, les auteurs de la présente note saluent le travail qu'accomplit l'OACI dans le cadre de son Programme de statistique et constatent qu'il est nécessaire d'élargir l'accès aux données complètes sur l'aviation.

2. ANALYSE

2.1 L'explosion de la pandémie de COVID-19 en 2019 a complètement transformé la situation de l'aviation au niveau mondial. Elle a perturbé l'exploitation des transports aériens par les entreprises de transport aérien, les aéroports et les fournisseurs de services de navigation aérienne à l'échelle mondiale, et provoqué un effritement jamais enregistré précédemment de ce secteur d'activité. Pendant cette période, les données sont devenues essentielles. Il est devenu indispensable que les États et toutes les autres parties prenantes de l'aviation suivent les données et les statistiques relatives à l'aviation afin d'évaluer les effets changeants de la pandémie et de prendre des décisions guidées par les données. L'accès aux données a pris une importance décisive et le rôle de l'OACI en tant qu'organisme international central chargé des statistiques de l'aviation civile s'est encore renforcé.

2.2 Au Guyana aussi, la tendance à la baisse des niveaux du trafic aérien international a été sans précédent en raison des restrictions des voyages aériens locaux, régionaux et mondiaux liées à la COVID-19. En 2019, en 2020 et en 2021, le trafic international de passagers aériens à destination du Guyana a été respectivement de 751 631, 205 085 et 399 483 ; le trafic international de passagers ne s'est pas encore rétabli. Toutefois, il convient de noter que le trafic de fret est resté relativement stable pendant la période visée.

2.3 Au vu de ce qui précède, il importe de prendre note des activités menées dans le cadre du Programme statistique de l'OACI. Ce programme prend son origine dans les dispositions de l'article 67 de la Convention relative à l'aviation civile internationale (1944), selon lesquelles les États sont tenus de communiquer des données statistiques à l'OACI. Cela découle de la prise de conscience de la nécessité de disposer de statistiques de l'aviation complètes et fiables pour prendre des décisions et analyser l'état de l'aviation mondiale, régionale et locale en bonne connaissance de cause. Les données relatives à l'aviation sont principalement transmises au Programme statistique en collectant des séries de données au moyen de formulaires du transport aérien.

2.4 Le Guyana fait son possible pour remplir ses obligations découlant du mandat de l'OACI en matière de collecte de données en soumettant les formulaires du transport aérien pertinents et requis. En outre, l'Autorité de l'aviation civile du Guyana s'est donné pour but de mettre en concordance son système de collecte de données relatives à l'aviation avec celui de l'OACI afin de contribuer au respect des obligations concernant la transmission d'informations.

2.5 On ne saurait trop souligner l'ampleur de la nécessité et de l'utilisation de données dans la prise de décisions cruciales ; les petits États sont particulièrement désavantagés lorsqu'ils doivent payer pour accéder aux données. Pour que le développement puisse se réaliser, il est indispensable d'assurer un accès équitable aux données, et ce d'autant plus que tous les grands programmes de l'OACI qui doivent être mis en œuvre au niveau des États ne peuvent l'être sans données à l'appui.

2.6 En ce qui concerne la publication et la diffusion de statistiques de l'aviation civile relatives au trafic, à l'exploitation, aux aspects financiers et au personnel, il est admis que l'OACI a élaboré plusieurs outils essentiels. Il s'agit notamment de la plateforme ICAO DATA +, d'outils électroniques OACI et de la solution de données sur l'aviation civile (iCADS). ICAO DATA + donne accès en ligne à l'ensemble des séries de statistiques de l'aviation civile au moyen d'une interface visuelle, tandis que les outils électroniques consistent en un ensemble d'applications qui permettent aux utilisateurs d'accéder aux autres données de l'OACI et de les visualiser, notamment les tendances du trafic des entreprises de transport aérien et les prévisions et les parcours, ainsi que la cartographie des accords sur les services aériens. Quant à l'iCADS, il s'agit d'un portail unique réunissant toutes les applications de DATA + et les outils électroniques, ainsi que les offres plus récentes en matière de veille économique, et d'autres documents.

2.7 Le Guyana a conscience de l'importance de tous les efforts que mène l'OACI pour collecter, analyser et normaliser les statistiques de l'aviation civile et, d'une manière générale, analyser les données relatives à l'aviation, au service de la communauté mondiale. En tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies, le rôle de l'OACI dans ces domaines ne saurait être trop souligné. Toutefois, il convient de noter que, dans la plupart des cas, un abonnement payant est nécessaire pour avoir accès aux outils et documents liés aux données qui sont cités ci-dessus. Bien que certains de ces services offrent une version d'essai gratuite et que les coordonnateurs désignés par les États soient autorisés à consulter gratuitement les contenus de base, l'ensemble de la communauté se heurte à un verrou d'accès payant.

2.8 Accroître l'accès des États aux données et aux informations qui leur permettent d'examiner les résultats des transports aériens peut aider ces États à mieux exécuter les programmes et initiatives de l'OACI en améliorant leurs capacités de surveillance, d'évaluation comparative, d'analyse et de mise en œuvre.

3. CONCLUSION

3.1 Eu égard à l'importance que revêtent la qualité et l'exhaustivité des données relatives à l'aviation pour les États et l'ensemble du secteur industriel de l'aviation, dont provient une grande partie de ces données, la position du Guyana tend à ce que l'OACI envisage de réexaminer et de modifier partiellement ou entièrement sa politique en matière de facturation de l'accès à la gamme de statistiques de l'aviation qu'elle communique afin que les États puissent accéder gratuitement à ces statistiques, en particulier les petits États .

3.2 L'Assemblée est invitée à :

- a) recommander à l'OACI de poursuivre ses travaux sur la question en plein essor de l'analyse des mégadonnées au service de l'aviation ;
- b) recommander à l'OACI de réexaminer sa politique d'accès payant aux statistiques de l'aviation en vue de le rendre gratuit pour les États.